ATELIER DES TERRITOIRES - BOURGOGNE 2013

SYNTHÈSE DE L'ATELIER N°1 / 7 JUIN 2013

L'Avallonnais

OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'Atelier est conçu comme un lieu privilégié d'ouverture sur des possibles, de synthèse et de partage des enjeux où les acteurs, l'État et les élus, s'accordent sur une vision d'avenir pour conduire leurs actions selon une stratégie arrêtée collectivement.

Il s'agit donc d'apporter un regard neuf et croisé sur un territoire donné, en s'affranchissant dans un premier temps des échelles institutionnelles et des procédures, pour aborder le territoire en termes de valeurs, de les faire partager avec les élus et les acteurs locaux, posant ainsi les bases d'un projet commun co-construit.

L'équipe-projet amène des idées, des concepts et des pistes de travail, à partir d'une vision partagée sur le territoire et son évolution.

LES OBJECTIFS DU PREMIER ATELIER SUR L'AVALLONNAIS

- alimenter les connaissances de l'équipe-projet par une première visite de terrain et des échanges avec les élus et les autres acteurs locaux ;
- recenser et localiser les différents projets locaux, évaluer leurs marges de manœuvre ;
- mettre au débat les premières intuitions et esquisses de l'équipe-projet, son analyse sensible et son expertise sur le site.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT
www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr
19bis-21 bd Voltaire – BP 27 805 – 21078 DIJON cedex

- travailler sur place, en contact avec le terrain sous forme d'ateliers, de visites, d'échanges
- commencer par la mise en projet et non par les contraintes et les outils (diagnostic et projet se nourrissent l'un et l'autre par une approche itérative)
- utiliser la représentation graphique comme un outil de connaissance du territoire, de partage et de dialogue
- prendre en compte les projets en cours et les mettre en cohérence dans une démarche globale
- tester et illustrer par des esquisses et des exemples concrets les principes de la stratégie
- s'autoriser à l'ouverture à l'expérimentation, au questionnement, au cheminement collectif
- maintenir une forte implication de l'équipe retenue, de l'État et des élus

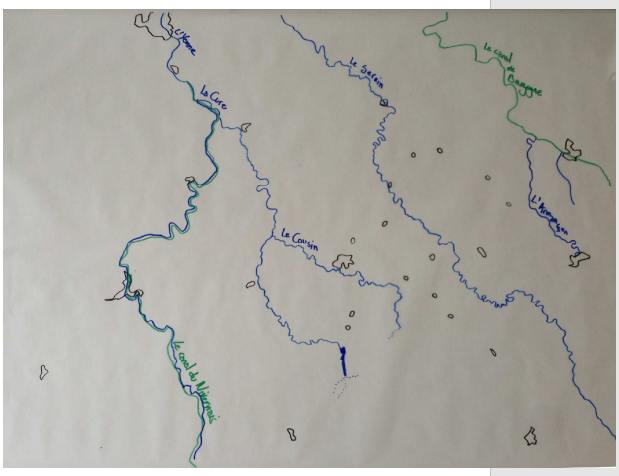

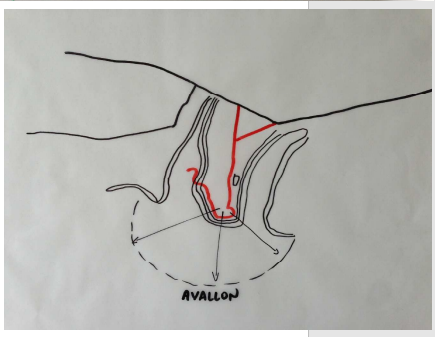

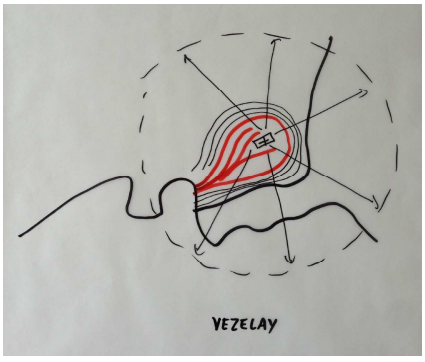

« Le territoire semble avoir atteint un seuil, une limite qu'on ne parvient plus à dépasser. D'où un modèle actuel obsolète, vertical, dans une logique de sillon... ». *Franck Hulliard, Interland*

l'une des clés d'entrée sur le territoire est sa géographie :
trois vallées : l'Yonne, la Cure et le Cousin
géographie marquée par des sillons Nord – Sud en trois séquences, avec des ruptures fortes entre les trois vallées et des paysages qui s'additionnent, qui séparent plus qu'ils ne lient.

deux canaux : le canal du Nivernais et le canal de Bourgogne,
deux canaux qui bornent le territoire et qui devraient être le trait commun de l'Avallonnais.... mais ils dessinent plutôt des frontières que des liens, suivant une direction NO-SE.

trois « portes du territoires », trois séquences paysagères
en rythmant les trois séquences géographiques, ces portes « ouvrent » trois paysages de contraste, de différences :

- **1. « la porte de Clamecy »**
une porte fluviale discrète (sur le canal du Nivernais) qui met en scène l'arrivée sur le grand site de Vézelay
séquence n°1 : « une brusque mise en scène du vézelien, à l'ouest, une « trinité » fondée avec Saint-Père et Asquins ».
Enjeux : valoriser cette entrée « scénographique » pour le tourisme.

- **2. « la porte d'Avallon »**
en rupture avec le vézelien à l'ouest, elle offre 2 entrées au sud et au nord, radicalement différentes :
au Sud - une « entrée splendide » : la vallée du Cousin, liaison est-ouest ;
au Nord : un « impensé de la ville » : le plateau, une ambiance déstructurée ;
séquence n° 2 : « au nord d'Avallon, l'agriculture, l'horizon qui se dessine, les grandes cultures, le bocage ; l'autoroute apparait au milieu, mais elle ne ferme pas encore la séquence»
Enjeux : (re)bâtir la limite nord de la ville.

- **3. la porte de Montréal – vallée du Serein**
entrée sur une vallée marquée par la constellation des villages, souvent perchés
séquence n°3 : du Serein à Montbard « un clocher d'église toujours visible au loin : ce n'est plus une ville qui tient la séquence, mais un ensemble de villages en réseau... »
Enjeux : « fédérer les contrastes ».

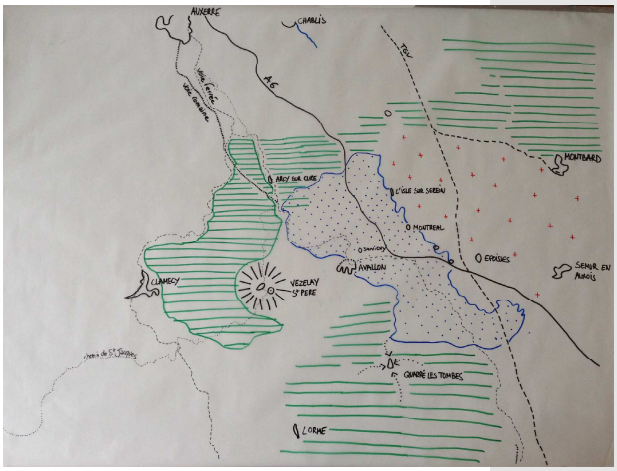

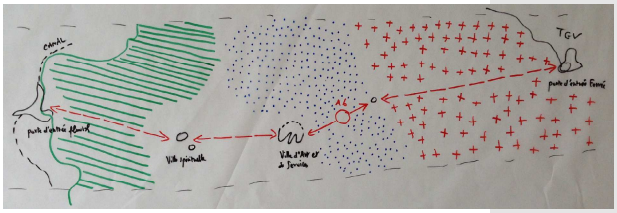

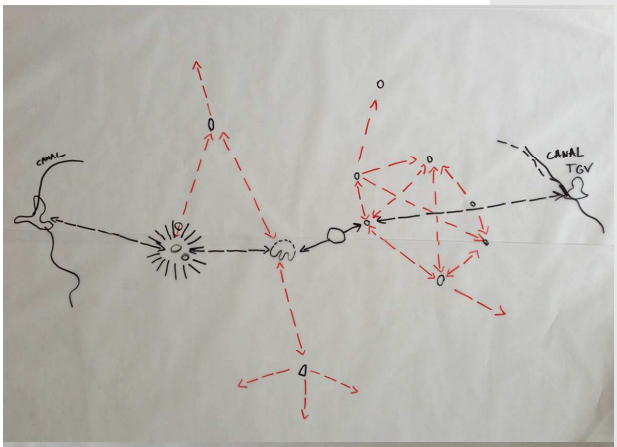

« Dans l'Avallonnais, les symboles que sont les sites d'exception, sont déconnectés du territoire... »
Franck Hulliard, Interland

le paysage : le point d'appui pour un projet de territoire

au-delà de sa perception sensible, la paysage permet une structuration du développement économique, il permet de développer des ressources, des activités (par exemple les vallées Cousin/Cure pour le sport/loisir, les forêts pour une filière bois).

l'identité du territoire Avallonnais, l'espace vécu

« nous sommes en présence d'un espace vécu qui explose les frontières... mais on a senti un décalage, un décrochage avec l'espace identitaire »...

l'Avallonnais évoque un mozaïque d'identités :

- le Morvan, d'abord subi, revendiqué par la suite,
- le Vézelien, une unité historique et une communauté d'action,
- l'Avallonnais, qui n'est pas une locomotive identitaire.

de plus, des nouvelles appartenances ont été crées par la reforme de l'intercommunalité.

Enjeux : rattacher, relier ces identités fragmentées, créer des nouvelles appartenances. Arriver à une culture qui se revendique, pour trouver une identité.

Pour dépasser toutes ces contraintes et contradictions, Interland propose de structurer :

la « transverse » du territoire, de canal à canal

« non pas comme un axe, mais comme un nouvel espace de mise en relation, dans la perspective d'un élargissement des périmètres ».

« c'est intéressant de mettre en rapport ces territoires ou de forcer le rapport entre ces territoires, non pas pour qu'ils s'affrontent, mais pour qu'ils se révèlent, dans une logique de complémentarité ».

« développer cet ensemble, le mettre en système pour irriguer le territoire : tourisme, services, mobilités. Ce sont ces activités qui amènent en scène les différentes acteurs et différents niveaux de collectivités ».

« développer différentes hypothèses, en hiérarchisant les portes d'entrée sur le territoire pour refléter une diversité d'offres :

- commencer par la porte TGV (Montbard)
- s'ensuit une nuitée à Avallon,
- combinée avec un séjour culturel à Vézelay,
- pour repartir par le canal du Nivernais.... »

Enjeux : sur cette transverse, chercher à définir la nature des relations (touristiques, économiques, sociales) et explorer des voies pour leur donner du sens.

« Dans le monde de l'économie, ce qui importe est la logique de réseau, essentielle pour rendre attractif un territoire » *Laurence Allois, Katalyse.*

changer d'échelle (une nécessité, pour l'économie également) ...

« Il est nécessaire de changer de modèle, de passer du local au territorial et de professionnaliser les filières, de regarder tout ce qu'on peut faire des atouts culturels, touristiques, de mobilité, ces ressources locales exceptionnelles dont le territoire regorge - le trésor est au fond du jardin ».

... en s'appuyant sur la structuration de la dorsale Est-Ouest

« la transverse », supra-communale, permettra de répondre en même temps au souhait d'un positionnement économique plus ambitieux :
« l'échelle de l'attractivité est plus vaste que celle des intercommunalités, l'entreprise s'affranchit des limites administratives, elle raisonne plus globalement – il est essentiel de travailler à une échelle qui fait système (ex. : le tourisme), notamment pour obtenir des financements (ex. ZA Portes de Morvan) ».

sur l'Avallonnais, une vision globale sur le développement économique fait défaut....

« quand une entreprise cherche à s'implanter ou à se développer, il faut prendre en compte le périmètre dans lequel l'entreprise fonctionne pour faire loger ses employés - il y a des outils (ex. : un hôtel d'entreprises à Avallon), mais il faut réfléchir également à un parcours résidentiel » *Laurence Allois, Katalyse*

Enjeux : « chercher le territoire pertinent pour faire projet car les mailles existent, elles sont à géométrie variable... On doit y mettre du lien : d'une maille à l'autre, d'un projet à l'autre ».

«Ce ne sont ni des projets ni des recettes «toutes faites», mais des pistes de réflexion pour engager une dynamique de projet.»
(DGALN, Atelier national «Territoires économiques»)

définir le périmètre du projet : « du canal au canal : la transverse Est - Ouest » ...

le territoire sujet de cet Atelier, de « canal à canal », est à la fois riche en ressources et patrimoine mais également fragile, aux niveaux économique et démographique.

un territoire qui pourrait être appréhendé selon cette axe Est – Ouest (« la transverse ») et autour de laquelle les élus sont invités à se fédérer, pour un projet commun.

un consensus semble valider le principe de travailler autour des trois entités paysagères, les trois vallées rythmées par les trois « entrées » du territoires que la « transverse » unifie, en analysant également l'articulation avec la direction Nord- Sud induite par l'autoroute A6.

« essayons donc de faire projet ensemble sur cet axe, au-delà des limites administratives ; les outils (et les financements) seront trouvés par la suite ».

... et les enjeux économiques

- axer la réflexion sur les services (la santé en particulier), en lien avec les infrastructures et les mobilités dans un territoire à l'habitat dispersé
- proposer une offre touristique à la hauteur du patrimoine naturel et bâti, pour :
  - réaliser une cohésion entre les canaux et les autres richesses patrimoniales (Vézelay, vallée du Serein) via des circuits touristiques
  - accueillir et retenir les populations de touristes, en développant l'hébergement touristique
- donner une vitrine à l'agriculture locale, en valorisant les ressources locales :
  - la filière bois
  - les produits locaux (fromage, bière)
  - l'élevage

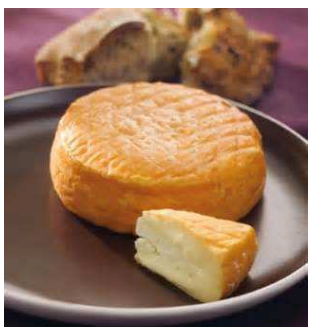

« ce territoire est un petit étang dont la digue est fragile »

« quels que soient nos choix politiques, on doit toujours travailler avec ses voisins »

« et le lien Nord-Sud ? Certes, l'A6 divise, mais elle génère aussi des flux et irrigue le bassin »

« l'histoire administrative a laissé des traces : la transverse propose un dessin original du territoire, mais qui traverse des entités qui ne veulent pas travailler ensemble »

« je ressens cet axe transversal, sur le domaine économique - sur ce territoire pluriel avec des protections fortes, seuls Avallon et les communes avoisinantes peuvent porter des projets d'envergure »

« nous avons des atouts, j'espère qu'on aura alors la capacité de dégager des forces d'ingénierie »

« il nous faut produire de l'innovation dans le positionnement du territoire et son affichage »

« les grandes entreprises sont venues ici par hasard, aucune n'est le fait d'un habitant, c'est la voie de passage »

« il nous reste un champ à explorer, ce sont nos ressources, nous n'avons pas développé sur nos ressources, l'agriculture ne transforme pas..... »

« les outils s'adaptent quand on a un projet défini en commun »

« on parlait des rapports E-O il y a longtemps, une route à 4 voies, le projet Troyes-Auxerre-Bourges notamment... je crois qu'il ne faut pas rêver pour le coté industriel pour l'Avallonnais, et aussi pour la France, c'est l'industriel qui choisit et ensuite il demande des choses... »

« la dynamique démographique ne suffit pas à armer le territoire, qui doit rendre des services à d'autres que sa population indigène »

« je ne voudrais pas qu'on rate un train, on arrive en retard, je ne sais pas qui a choisi l'Avallonais (trafic/stockage) pour regarder ce qui se passe ici : un village gaulois ; je voudrais qu'on se bouge, tout est important »

« rester groupé, unis ; il faut montrer à l'État notre pugnacité pour qu'il nous aide »

« basez votre économie sur ces ressources exceptionnelles que sont Avallon, Vézelay, Montréal »

« il faut réinvestir le territoire, reprendre racine »

« les gens ne découvrent que par petits bouts les pépites sur lesquelles nous sommes assis »

« il faudra donner les moyens pour réaliser ce qui va sortir de cette initiative »

« aucune frontière n'est infranchissable... »

Élus :
Jean-Yves CAULLET, député-maire d'Avallon
André VILLIERS, président du Conseil Général, président de la CC du Vézelien
Jean-Claude LEMAIRE, conseiller général du canton L'Isle-sur-Serein
Gilbert CASSIN, maire de Montréal
Christian GUYOT, maire de St. Père
Didier IDES, maire de Sauvigny-le-Bois
Marcel CHASTANG, maire d'Epoisses
Guy CRETIN, maire de Toutry
Michel MILLET, président CC. Morvan-Vauban, maire de St Germain-des-Champs
Alain CHAPLOT, maire de l'Isle sur Serein
Jean-Louis GROGUENIN, président de la CC de terre Plaine
Isabelle HUBERDEAU, conseillère générale d'Avallon

Partenaires locaux :
Patrice QUINCY, président du Conseil de développement Pays Avallonnais
Audrey KERMOAL, chef de projet Pays Avallonnais
Claude BOURSIER et **Marie-Christine BRET,** Chambre d'Agriculture
Cécile MAGORET, Agence de développement touristique de l'Yonne
Olivier THIEBAUT, chargé de mission PNR du Morvan
Frédéric DURVILLE, directeur du Syndicat mixte du Canal du Nivernais

Équipe-projet :
Franck HULLIARD, **Mathias ROUET**, **Mathieu DELORME** **(Interland),** **Laurence ALLOIS** **(Katalyse),** **Mickaël ETHEVE** **(Blézat Consulting)**

Sous-préfecture d'Avallon :
Jérôme CHAPPA, sous-préfet d'Avallon

DREAL :
François BELLOUARD, **Magdalena DURAND, Caroline BIGOT** (paysagiste conseil), **Laurence RUVILLY-NAVORET**

DDT 89 :
Yves GRANGER, Marie GUENET, Chantal CHARONNAT, Rémi ROUILLAT, Jean-Marc L'ANTON (paysagiste-conseil)

DDT 21 :
Max FORNERO

DRAC Bourgogne
Jean-Pierre MAYOT (ABF/STAP)

DRDJS Bourgogne
Pascal ANDRE

AD1 (METL) :
Rebecca GALLARDO

CETE de Lyon :
Dominique DÉLEAZ, Isabelle JANOYER